**Compte rendu de la réunion du mardi 8 avril à St Chamond**

Points évoqués ce jour et réponses apportées aux questions.

· 1ère session à analyser dans son déroulement et sa mise en place (points à améliorer)

· Particularité de cette session avec les effets « bourrelets » qui obligent à une gymnastique difficile avec les ateliers

· Mettre en place un réel CCF qui ne corresponde pas à du ponctuel malgré des freins importants liés à la présence du jury professionnel et la disponibilité d’un commis.

· Garder une cohérence entre évaluation CCF et moyenne de l’élève.

· Les tiers-temps : ils effectuent le même travail que leurs camarades, c’est pour cela que des tiers temps existent.

· La production libre est sans aucune contrainte. Le menu ne sera pas donné à l’avance.

· Pour les PFMP organisées post harmonisation (de façon exceptionnelle) le document authentifiant que celles-ci ont bien eu lieu dans leur entier sera présenté à l’inspecteur avant la délibération finale.

Jean-Pierre MEISSONNET

Inspecteur de l’Education Nationale